

OBSERVATOIRE DU BOIS ÉNERGIE SUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
CHIFFRES DE 2020

Mise en place en 2007 dans le cadre d'un observatoire du bois énergie et du bois d'industrie sur les régions du Grand Nord Est de la France, cette étude est actualisée tous les deux ans. Elle propose un état des lieux de la filière bois énergie en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2020 et un suivi de son évolution en termes de production, commercialisation et consommation.

Cette synthèse propose un zoom sur les principaux résultats de la partie concernant le bois en bûche.

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE BOIS EN BÛCHE

• Production de bois en bûche

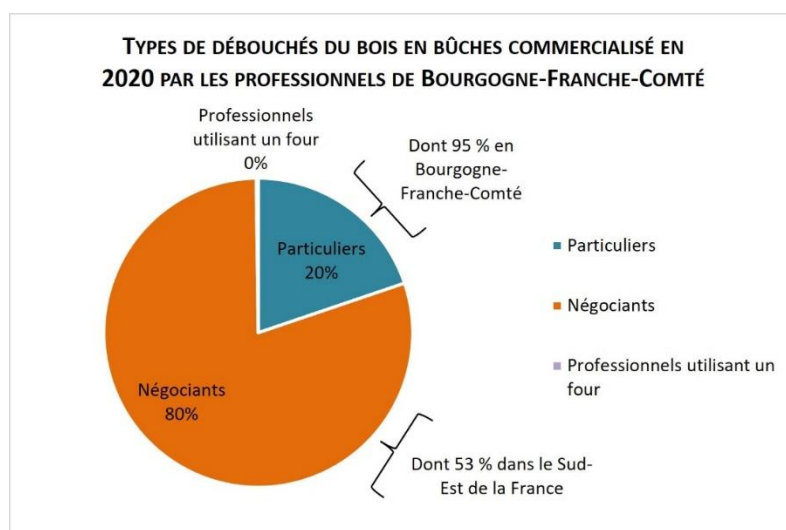
Le grand nombre d'entreprises et leur hétérogénéité rend impossible l'extrapolation des volumes produits obtenus lors de l'enquête à l'ensemble de la région. Il n'est donc pas possible d'estimer de cette manière la production totale régionale de bois en bûche.

Toutefois, tous les autres résultats (approvisionnements, débouchés, etc.) peuvent être utilisés.

7 des 12 entreprises ayant répondu à l'enquête en 2018 et en 2020 ont connu une baisse de leur activité en 2020, qu'elles commercialisent leur production en local à des particuliers ou hors région à des négociants.

• Commercialisation

Comme les années précédentes, **la commercialisation du bois en bûche aux négociants-revendeurs reste le premier débouché** des volumes produits **par les entreprises** de Bourgogne-Franche-Comté répondant à l'enquête (80 % des volumes produits et commercialisés). Ces négociants vendent une bonne partie de ces volumes hors de la région, ce qui explique que comme lors de l'enquête précédente, **le gros des volumes produits sont commercialisés hors Bourgogne-Franche-Comté (77 %)**.

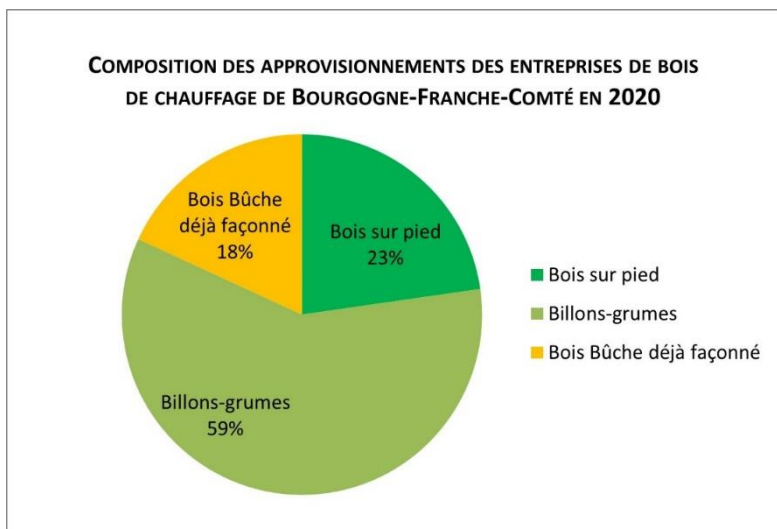


Soutenu par

• Approvisionnements

La plupart des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté qui commercialisent du bois de chauffage vendent leur propre production. En effet, 82% des approvisionnements en bois proviennent : soit de bois acheté sur pied et exploité par l'entreprise elle-même, soit de bois acheté bord de route puis façonné.

Comme pour les années précédentes, les approvisionnements restent locaux puisque **89% des bois proviennent de Bourgogne-Franche-Comté**.



• Caractéristiques du produit vendu

Les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté ont commercialisé :

- 57% de leur volume en bois sec (humidité sur brut inférieure à 20% d'humidité) et donc prêt à l'emploi ;
- 25 % de leur volume en bois mi-sec ;
- 18 % de leur volume en bois vert (généralement à des négociants).

Près de la moitié des entreprises ayant répondu à l'enquête possèdent un ou plusieurs hangars de stockage couverts. Seules quelques entreprises possèdent ou utilisent un équipement de séchage artificiel.

• Concurrence des circuits illégaux

Beaucoup d'entreprises déplorent une **concurrence faussée par des ventes illégales** de gré à gré et hors circuits marchands, surtout dans une région boisée telle que la Bourgogne-Franche-Comté. Cette concurrence diminue la rentabilité de l'activité des entreprises, et **complique les investissements** (en combinés coupeurs fendeurs, en hangars de stockage pour augmenter la qualité du bois commercialisé, etc.). Les tarifs pratiqués pour la vente de bois de chauffage au détail en Bourgogne-Franche-Comté ne permettant pas toujours d'assurer la rentabilité de l'activité, beaucoup de producteurs régionaux commercialisent leur production à des négociants **dans des régions où la demande et les tarifs sont plus élevés**.

Soutenu par

CONSOMMATION DE BOIS EN BÛCHES PAR LES PARTICULIERS

• Nombre d'utilisateurs et volumes concernés

Selon l'étude ADEME « Étude sur le chauffage domestique au bois » (2018), **6,8 millions de ménages sont utilisateurs de bois énergie à l'échelle nationale, soit près de 24 % des ménages français.** Parmi eux, 6,1 millions (90 %) utilisent du bois sous forme de bûches et 0,7 million sous forme de granulés. Les ménages restants utilisent des plaquettes ou des bûches reconstituées.

Au niveau régional, 28 % des ménages utilisent le bois énergie pour se chauffer. Le bois en bûche reste la forme de combustible bois la plus consommée en volume sur la Bourgogne-Franche-Comté.

(ADEME, 2018)	France		Bourgogne-Franche-Comté*	
	Bûches	Granulés	Bûches	Granulés
Nombre de ménages utilisateurs	6,1 millions (90%)	700 000 (9%)	354 000 (87,3%)	57 000 (9,1%)
Quantités consommées	22 200 000 tonnes** 37 000 000 stères	1 300 000 tonnes	1 756 800 tonnes** 2 928 000 stères	108 000 tonnes

**Étant donné le nombre limité de répondants à l'échelle régionale, les données doivent être prises avec précaution.*

*** Les résultats ont été convertis avec une équivalence 1st = 600 kg.*

Avec 58 % des utilisateurs, **c'est en Bourgogne-Franche-Comté que le bois est le plus consommé en tant que chauffage principal.**

En Bourgogne-Franche-Comté, **la consommation unitaire de bûches est estimée à 8,3 stères/ménage/an**, soit plus que la moyenne nationale.

• Évolution des usages

D'après l'étude ADEME (2018), **le nombre d'utilisateurs de bois en bûche et le volume de bûche consommé au niveau national ont baissé entre 2012 et 2017.** Toutefois, cette tendance n'est pas très nette, et au vu de l'engouement observé autour du bois énergie entre 2017 et 2020, il n'est pas possible d'affirmer que la consommation de bois bûche soit actuellement en diminution.

Bien qu'il n'y ait pas d'évolution observable sur le marché des granulés depuis 1999, **l'hypothèse d'une conversion d'une partie du marché du bois en bûche vers le marché des granulés** est tout à fait plausible.

• Filières d'approvisionnement

La zone Est du territoire national (dont la Bourgogne-Franche-Comté) est celle pour laquelle **la filière professionnelle pèse le moins** dans les approvisionnements de bois en bûches par les particuliers.

Soutenu par

D'après l'étude ADEME (2018), **seuls 11,7 % des ménages de la région Bourgogne-Franche-Comté s'approvisionnent en bûches via le circuit professionnel.**

Une part non négligeable (29 %) des volumes consommés par les particuliers provient des **lots de bois délivrés en affouages** et en cessions par l'ONF. Ces volumes sont toutefois en baisse, selon les chiffres fournis par l'ONF. La part de l'affouage dans les approvisionnements en bois de la région reste néanmoins nettement supérieure à la moyenne nationale.

• **Évolution du parc d'équipements**

Différentes tendances sont observées sur les équipements de bois de chauffage au niveau national :

- Les inserts ou cheminées à foyer fermé représentent la majorité des appareils (3,1 millions d'appareils, 46% du parc en 2017 selon l'ADEME). Leur part dans le parc d'appareil reste globalement stable ;
- La part des poêles à bûches augmente (1,7 millions de foyers en 2017, 26 % du parc selon l'ADEME) ;
- Le granulé poursuit également sa progression rapide (1,2 millions de foyers en 2021-2021, selon Propellet) ;
- La part des cheminées à foyer ouvert diminue.

La réglementation thermique a encouragé le **passage des foyers ouverts vers des poêles à bûches et foyers fermés** dans les logements récents. D'après l'étude ADEME, au niveau national, 37 % du parc d'appareil domestique au bois français est récent puisque renouvelé après 2012 et 55 % des appareils datent d'après 2005.

En 2020, la crise sanitaire a fait diminuer de manière importante la vente d'appareils de chauffage (ralentissement de l'économie, blocage des frontières, ...). Cette situation est conjoncturelle et ne devrait pas durer.

Téléchargez le rapport complet sur : <https://www.fibois-bfc.fr/filiere-bois-energie>

Contact : info@fibois-bfc.fr

Soutenu par

